

0130053M
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN
74 RUE VERDILLON
13395 MARSEILLE CEDEX 10
Tel : 0491742930

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/09/2020

Réuni le : 06/10/2020

Sous la présidence de : Laurent Lucchini

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

THALES DIS DON . Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation du don de 2 équipements de la Société THALES DIS France située à Gémenos, à savoir :
-1 équipement B-MATIC - Equipement de comptage
-1 équipement BERTIN intitulé PI2D - Equipement de dépose étiquettes
Valeur 0 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lucchini

Prénom : Laurent

Signé le: 08/10/2020 14:46:39

THALES DIS France S.A.
525 Avenue du Pic de Bertagne
CS12023 Gemenos Cedex
13881 France

Gemenos, le 01 /10/2020

Objet : Dons équipements pour lycée Jean Perrin Marseille

Suite à nos récentes conversations, THALES DIS France S.A. confirme céder à titre gracieux au lycée Jean Perrin, les équipements cités ci-dessous :

- 1 équipement B-MATIC, équipement de comptage
- 1 équipement BERTIN intitulé PI2D, équipement de dépose étiquettes

Ces équipements sont considérés comme obsolètes, l'école se charge d'enlever par ses propres moyens (proposition de la Sté S2C) les machines de notre site de Gemenos vers l'adresse : Lycée Jean Perrin, 74 Rue Verdillon 13010 Marseille

Dès le transfert de ces équipements, THALES DIS France S.A. se décharge de toute responsabilité quant au mauvais fonctionnement ou problème de vis caché. Le lycée Jean Perrin est en informé et accepte cette décharge.

Après réception, le lycée Jean Perrin fera parvenir ce document signé ci-dessous :

Pour accord :

THALES DIS France S.A.

Lycée Jean Perrin

Patrice Samat (contrôleur de gestion)

Mr Joël Liaboef (directeur délégué du lycée)

Contrôle de Gestion Industrielle

Visa :

01 OCT. 2020

Signature :

